

Conditions Générales de vente

À destination de clients consommateurs et non-professionnels

&

Politique de confidentialité

TARANAÉ

SOMMAIRE

1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION	4
2. INFORMATIONS SUR LA SOCIETE	4
3. COMMANDES	4
3.1. PRINCIPE	4
3.2. MISE EN APPLICATION	4
3.2.1. <i>Vente en ligne ou par téléphone</i>	4
3.2.2. <i>Vente en magasin</i>	5
3.3. MODIFICATION DE LA COMMANDE	5
3.4. ANNULATION DE LA COMMANDE	5
3.4.1. <i>Si un acompte est versé à la commande</i>	5
3.4.2. <i>Si aucun acompte n'a été versé à la commande</i>	5
4. PRIX	6
4.1. PRINCIPES	6
4.2. REMISES ET RISTOURNES	6
5. PRODUITS	6
5.1. DISPONIBILITES DES PRODUITS	6
5.2. LIVRAISON DES PRODUITS	7
5.2.1. <i>Délais de livraison</i>	7
5.2.2. <i>Lieu de livraison</i>	7
5.2.3. <i>Modalités de livraison</i>	7
5.3. TRANSFERT DE PROPRIETE - TRANSFERT DES RISQUES	8
5.3.1. <i>Transfert et réserve de propriété</i>	8
5.3.2. <i>Transfert des risques</i>	8
5.3.3. <i>Rétractation</i>	8
5.3.4. <i>Responsabilité de la Société</i>	9
6. SERVICES	9
6.1. DELAIS DE FOURNITURE DES SERVICES	9
6.2. LIEU DE FOURNITURE DES SERVICES	9
7. CONDITIONS DE REGLEMENT	9
7.1. MODE DE PAIEMENTS ACCEPTES	9
7.2. ESCOMPTE	10
7.3. PENALITES DE RETARD DE PAIEMENT PAR LE CLIENT	10
7.4. RECOUVREMENT	10
7.5. PENALITES DE RETARD DANS LA LIVRAISON DES PRODUITS	10
8. DROIT DE PROPRIETE INTELLECTUELLE	10
9. TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES	11
9.1. PRINCIPE DE TRAITEMENT	11
9.2. FINALITE DE TRAITEMENT	11
9.3. COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES	11
9.4. CONSENTEMENT	12
9.5. DESTINATAIRE DES DONNEES	12
9.6. DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES	12
9.7. RESPONSABLE DU TRAITEMENT ET DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES	12
9.8. DROITS DU CLIENT	13

10. IMPREVISION	13
11. INEXECUTION DES OBLIGATIONS	13
11.1. EXECUTION FORCEE EN NATURE	13
11.2. RESOLUTION POUR INEXECUTION	13
11.3. EXCEPTION D'INEXECUTION	13
11.4. FORCE MAJEURE	14
12. LITIGES	14
13. LANGUE DU CONTRAT - DROIT APPLICABLE	14
14. ACCEPTATION DU CLIENT	14
FORMULAIRE DE RETRACTION	16

1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Société vend en ligne à partir de son site, à distance par téléphone et en magasin ses Produits et ses Services à ses clients.

Elles s'appliquent sans restriction ni réserve à toutes les ventes conclues par la Société auprès des clients de même catégorie, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents du client, et notamment ses conditions générales d'achat.

Elles sont accessibles sur le site et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

La Société se réserve le droit de modifier ponctuellement ses conditions générales de vente. Elles seront applicables dès leur mise en ligne.

Toute commande des produits ou services implique, de la part du client, l'acceptation des présentes conditions générales de vente qui lui sont opposables conformément à l'article 1119 du Code civil.

2. INFORMATIONS SUR LA SOCIETE

Statut, forme juridique et numéros d'identification de l'entreprise	TARANAE Société par actions simplifiée à associé unique au capital social de 20.000,00 euros, ayant son siège social : 29 chemin de la Marnière, 31140 MONTBERON et immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 849 117 254, représentée par sa Présidente en exercice, Madame Chantal Vandelle
Coordonnées permettant d'entrer en contact rapidement et de communiquer directement avec la Société	Voie postale : TARANAE, Madame Vandelle, 29 chemin de la Marnière, 31140 MONTBERON. Email : chantal.vandelle@gmail.com

3. COMMANDES

3.1. Principe

Les ventes de Produits et de Services ne sont parfaites qu'après validation des commandes par la Société.

3.2. Mise en application

3.2.1. Vente en ligne ou par téléphone

Le client a la possibilité de passer sa commande en ligne ou par téléphone, à partir du catalogue en ligne et au moyen du formulaire qui y figure.

En ligne, pour que la commande soit validée, le client devra accepter, en cliquant à l'endroit indiqué, les présentes conditions générales de vente. Il devra aussi choisir l'adresse et le mode de livraison, et enfin valider le mode de paiement.

Par téléphone, pour que la commande soit validée, le client reconnaît dès à présent que l'envoi de la confirmation de l'acceptation de la commande par la Société vaut acceptation des présentes conditions générales de sa part.

La vente sera considérée comme définitive :

- après l'envoi au client de la confirmation de l'acceptation de la commande par la Société par courrier électronique ;
- et après encaissement par la Société de l'intégralité du prix.

Toute commande vaut acceptation des prix et descriptions des produits et services disponibles à la vente. Toute contestation sur ce point interviendra dans le cadre d'un éventuel échange et des garanties ci-dessous mentionnées.

Dans certains cas, notamment défaut de paiement, adresse erronée ou autre problème sur le compte du client, la Société se réserve le droit de bloquer la commande du client jusqu'à la résolution du problème.

L'annulation de la commande et son éventuel remboursement seront alors effectués.

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire du client et la validation finale de la commande vaudront preuve de l'accord du client :

- pour l'exigibilité des sommes dues au titre du bon de commande,
- et, la signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées.

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de la Société dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. L'archivage des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

3.2.2. Vente en magasin

La vente en magasin des produits ou services est réputée réalisée et parfaite dès la passation de la commande par le Client.

3.3. Modification de la commande

Les modifications de la commande demandées par le Client ne seront prises en compte que dans la limite des possibilités de la Société.

3.4. Annulation de la commande

3.4.1. Si un acompte est versé à la commande

En cas d'annulation de la commande par le Client après son acceptation par la Société, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé à la commande, tel que défini aux présentes conditions générales sera de plein droit acquis à la société et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

3.4.2. Si aucun acompte n'a été versé à la commande

En cas d'annulation de la commande par le Client après son acceptation par la Société, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, une somme correspondant à dix (10) % du prix total HT de la commande annulée sera acquise à la Société et facturée au Client, à titre de dommages et intérêts, en réparation du préjudice ainsi subi.

4. PRIX

4.1. Principes

Le prix est payable en totalité et en un seul versement dès la passation de la commande.

4.2. Remises et ristournes

Le Client pourra bénéficier de réductions de prix, remises et ristournes, en fonction du nombre et de la fréquence, des Produits commandés, ou de la régularité de ses commandes de Produits ou Services, dans les conditions et selon les modalités éventuellement décrites sur les tarifs de la Société.

5. PRODUITS

5.1. Disponibilités des Produits

Les Produits sont vendus dans la limite des stocks disponibles. En cas d'indisponibilité d'un Produit commandé, le client en sera informé par courrier électronique

Sauf en cas de force majeure ou lors des périodes de fermeture de la boutique en ligne qui seront clairement annoncées sur la page d'accueil du site, les délais d'expédition seront, dans la limite des stocks disponibles, ceux indiqués ci-dessous.

Les délais d'expédition indiqués par la Société courent à compter de la date d'enregistrement de la commande indiquée sur le mail de confirmation de la commande.

En cas de non-respect de la date ou du délai de livraison convenu, le client devra, avant de résoudre le contrat, enjoindre à la Société d'exécuter celui-ci dans un délai supplémentaire raisonnable.

A défaut d'exécution à l'expiration de ce nouveau délai, le client pourra librement résoudre le contrat.

Le client devra accomplir ces formalités successives par lettre recommandée avec accusé de réception ou par un écrit sur un autre support durable.

La vente sera considérée comme résolue à la réception par la Société de la lettre ou de l'écrit l'informant de cette résolution, sauf si la Société s'est exécutée entre-temps.

Le Client pourra cependant résoudre immédiatement le contrat, si les dates ou délais vu ci-dessus constituent pour lui une condition essentielle du contrat et qu'il en justifie par lettre recommandée avec accusé de réception ou par un écrit sur un autre support durable.

Dans ce cas, lorsque le contrat est résolu, la Société est tenue de rembourser le Client de la totalité des sommes versées, au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la date à laquelle le contrat a été dénoncé, ce délai court à compter du jour de la récupération des biens par la Société.

Conformément à l'article L. 242-4 du code de la consommation, lorsque la Société n'a pas remboursé les sommes versées par le Client, les sommes dues sont de plein droit majorées du taux d'intérêt légal si le remboursement intervient au plus tard dix (10) jours après l'expiration du délai énoncé ci-dessus,

- de 5 % si le retard est compris entre 10 et 20 jours,
- de 10 % si le retard est compris entre 20 et 30 jours,
- de 20 % si le retard est compris entre 30 et 60 jours,
- de 50 % entre 60 et 90 jours,

Et de cinq points supplémentaires par nouveau mois de retard jusqu'à concurrence du prix du produit, puis du taux d'intérêt légal.

En cas d'indisponibilité du produit commandé, le Client en sera informé au plus tôt et aura la possibilité d'annuler sa commande.

Le Client aura alors le choix de demander soit le remboursement des sommes versées dans les trente (30) jours au plus tard de leur versement, soit l'échange du produit.

5.2. Livraison des Produits

5.2.1. Délais de livraison

Les Produits acquis par le Client seront livrés dans les délais indiqués par la Société.

Le point de départ du délai est fixé à compter de la commande. La responsabilité de la Société ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la livraison imputable au Client, ou en cas de force majeure.

5.2.2. Lieu de livraison

La livraison sera effectuée au lieu défini sur le bon de commande.

5.2.3. Modalités de livraison

La livraison s'entend du transfert au Client de la possession physique ou du contrôle du bien.

La livraison sera effectuée par la remise directe des Produits au Client ou par l'intermédiaire d'un transporteur, les produits voyageant aux risques et périls du Client.

En cas de demandes particulières du Client concernant le transport des produits commandés, dûment acceptées par écrit par la Société, les coûts liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire.

Tout colis renvoyé à la Société à cause d'une adresse de livraison erronée ou incomplète sera réexpédié aux frais du Client.

Le Client peut, à sa demande, obtenir l'envoi d'une facture à l'adresse de facturation et non à l'adresse de livraison, en validant l'option prévue à cet effet sur le bon de commande.

Si le Client est absent le jour de la livraison, le livreur laissera un avis de passage dans la boîte aux lettres, qui permettra de retirer le colis à l'endroit et pendant le délai indiqué.

Si au moment de la livraison, l'emballage d'origine est abîmé, déchiré, ouvert, le Client doit alors vérifier l'état des articles.

S'ils ont été endommagés, le Client doit impérativement refuser le colis et noter une réserve sur le bordereau de livraison (colis refusé car ouvert ou endommagé).

Le Client doit indiquer sur le bon de livraison et sous forme de réserves manuscrites accompagnées de sa signature toute anomalie concernant la livraison (avarie, produit manquant par rapport au bon de livraison, colis endommagé, produits cassés...).

Le Client devra alors confirmer par courrier recommandé ces réserves au transporteur au plus tard dans les deux (2) jours ouvrables suivant la réception du ou des articles ;

Si les Produits nécessitent d'être renvoyés à la Société ils doivent faire l'objet d'une demande de retour auprès de la Société dans les sept (7) jours suivant la livraison.

Toute réclamation formulée hors de ce délai ne pourra être acceptée.

Le retour du produit ne pourra être accepté que pour les produits dans leur état d'origine (emballage, accessoires, notice...).

Si le Client n'est pas en mesure d'exprimer des réserves sur le bordereau de livraison il doit informer immédiatement la Société de la situation.

Dans tous les cas où le Client constate que le colis ou qu'un Produit est endommagé suivant la livraison, le Client doit communiquer à la Société :

- Une photo du coli accompagné de son bordereau d'envoi ;
- Et, une photo avec les Produits endommagés et accompagnés de leur bordereau d'envoi.

A défaut de réserves expressément émises par le Client lors de la livraison, les Produits délivrés par la Société seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande.

Cette vérification est considérée comme effectuée dès lors que le Client, ou une personne autorisée par lui, a signé le bon de livraison.

Dans le cas où un colis est indiqué par le transporteur comme livré mais que le Client n'a rien reçu, le Client assume seul la réalisation des démarches auprès du transporteur pour faire rechercher le colis. Dans ce cas la Société ne pourra pas être tenu responsable d'un quelconque défaut de livraison.

5.3. Transfert de propriété - Transfert des risques

5.3.1. Transfert et réserve de propriété

Le transfert de propriété des Produits, au profit du Client, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, en principal et accessoire, et ce quelle que soit la date de livraison desdits Produits.

La Société pourra faire jouer les droits qu'elle détient au titre de la présente clause de réserve de propriété, pour l'une quelconque de ses créances, sur la totalité de ses Produits en possession du Client, ces derniers étant conventionnellement présumés être ceux impayés, et la Société pourra les reprendre ou les revendiquer en dédommagement de toutes ses factures impayées, sans préjudice de son droit de résolution des ventes en cours.

Le Client ne pourra aucun cas nantir ou consentir de sûreté sur les Produits impayés.

La Société pourra également exiger, en cas de non-paiement d'une facture à échéance, la résolution de la vente conformément à l'article « Résolution du contrat ».

De même, la Société pourra unilatéralement, après envoi d'une mise en demeure, dresser ou faire dresser un inventaire de ses Produits en possession du Client, qui s'engage, d'ores et déjà, à laisser libre accès à ses entrepôts, bureaux, magasins ou tout autre local de son entreprise à cette fin, veillant à ce que l'identification des Produits soit toujours possible.

5.3.2. Transfert des risques

Le transfert au Client des risques de perte et de détérioration sera réalisé dès acceptation du bon de commande par la Société, matérialisant l'accord des parties sur la chose et sur le prix, indépendamment du transfert de propriété, et ce quelle que soit la date du paiement et de la livraison des produits.

Le Client ne dispose donc d'aucun recours en garantie contre la Société en cas de défaut de livraison des Produits commandés ni des dommages survenus en cours de transport ou de déchargement.

5.3.3. Rétractation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours ouvrables à compter de la date de livraison de sa commande, pour retourner tout article ne lui convenant pas et demander l'échange ou le remboursement sans pénalité, à l'exception des frais de retour qui restent à la charge du Client.

Les Produits doivent cependant être retournés dans leur emballage d'origine et en parfait état dans les quatorze (14) jours suivant la notification au vendeur de la décision de rétractation du Client.

Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice...) permettant leur recommercialisation à l'état neuf, accompagnés de la facture d'achat.

Les Produits endommagés, salis ou incomplets ne sont pas repris.

Le droit de rétractation peut être exercé en ligne, à l'aide du formulaire de rétractation disponible sur le site. Dans ce cas, un accusé de réception sur un support durable sera immédiatement communiqué à l'acheteur. Tout autre mode de déclaration de rétractation est accepté. Il doit être dénué d'ambiguïté et exprimer la volonté de se rétracter.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, sont remboursés le prix du ou des Produits achetés et les frais de livraison sont remboursés.

Les frais de retour sont à la charge du Client.

L'échange (sous réserve de disponibilité) ou le remboursement sera effectué dans un délai de quinze (15) jours à compter de la réception, par le vendeur, des produits retournés par la Société dans les conditions prévues ci-dessus.

5.3.4. Responsabilité de la Société

En aucun cas, la Société ne peut voir sa responsabilité engagée pour des dommages causés au Client à la suite d'une utilisation des Produits qui s'est avérée non conforme aux prescriptions de la Société et aux règles de l'art.

6. SERVICES

La fourniture des Services s'entend de la réalisation complète de la prestation sollicitée et selon les termes de la commande validée et, le cas échéant, des modifications de la commande validées.

6.1. Délais de fourniture des Services

Les Services commandés par le Client seront fournis dans le délai et au moment prévu par les parties compte tenu de la nature de la prestation fournie et des conditions de sa réalisation.

6.2. Lieu de fourniture des Services

Le lieu de fourniture des Services est celui indiqué par la Société.

7. CONDITIONS DE REGLEMENT

7.1. Mode de paiements acceptés

Les modes de paiement sécurisés suivants sont utilisés :

- Cartes bancaires (Visa, MasterCard, American Express, autres cartes bleues) ;
- Virement bancaire ;

- Chèque bancaire.

En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco.

La mise à l'encaissement du chèque est réalisée immédiatement.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues, par la Société.

7.2. Escompte

Aucun escompte ne sera pratiqué par la Société pour paiement avant la date figurant sur la facture ou dans un délai inférieur à celui mentionné aux présentes Conditions Générales.

7.3. Pénalités de retard de paiement par le Client

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client suivant la facture émise par la Société, des pénalités de retard calculées au taux de la Banque Centrale Européenne majoré de dix (10) point du montant TTC du prix des Produits ou Services figurant sur ladite facture, seront automatiquement et de plein droit acquises à la Société, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

Le retard de paiement entraînera par ailleurs l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues à la Société par le Client, sans préjudice de toute autre action que la Société serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

En cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, la Société se réserve en outre le droit d'annuler la commande et d'annuler les éventuelles remises accordées à ce dernier.

7.4. Recouvrement

Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 euros sera due, de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. La Société se réserve le droit de demander au Client une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation des justificatifs.

7.5. Pénalités de retard dans la livraison des Produits

Dans l'hypothèse où des pénalités seraient prévues par les Parties en cas de retard de la fourniture des Produits ou de livraison des Produits par la Société ou en cas de non-conformité à la commande, aucune compensation ne pourra être valablement effectuée par le Client entre d'éventuelles pénalités pour retard d'une part, et les sommes dues par le Client à la Société au titre de l'achat desdits Produits d'autre part.

8. DROIT DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

La Société reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Produits ou Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable de la Société qui peut la conditionner à une contrepartie financière. La Société conserve également l'ensemble des droits de propriété industrielle et intellectuelle afférents aux

Produits, photos et documentations techniques qui ne peuvent être communiqués ni exécutés sans son autorisation écrite.

9. TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

9.1. Principe de traitement

La Société s'engage en tout état de cause à respecter les dispositions législatives et réglementaires de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et le Règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016, entré en vigueur le 25 mai 2018, et notamment les principes de :

- Minimisation : collecte de données à ce qui est strictement nécessaire pour la finalité recherchée ;
- Licéité : consentement à la collecte et au traitement des données pour une finalité spécifique et nécessité de la collecte et du traitement des données pour l'exécution d'un contrat ;
- Information : transparence sur les modalités de collecte et de traitement des données.

La Société s'engage également à mettre en œuvre tous les moyens en sa possession pour assurer la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel qui sont confiées, dans le respect des lois et règlement en vigueur.

9.2. Finalité de traitement

La collecte de données par la Société a pour finalités :

- Le bon fonctionnement et l'amélioration permanente du site et de l'application, de ses services et de ses fonctionnalités ;
- La gestion des services fournis par la Société ;
- La gestion des demandes du client ;
- La gestion de l'abonnement à la newsletter ou tout autre document informatif de la Société ;
- La gestion des demandes de droit d'accès, de rectification et d'opposition, d'effacement, de limitation, de portabilité, droit à la mort numérique et le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés ;
- L'élaboration de statistiques destinées à créer une liste des clients et de prospects de la Société et leurs habitudes de fréquentation et d'utilisation du site et de l'application ;
- La sollicitation commerciale.

9.3. Collecte et traitement des données personnelles

Lors de la navigation, de l'inscription, des échanges par les clients, la Société peut collecter les données personnelles suivantes :

- Son nom,
- Son prénom,
- Sa date de naissance,
- Son adresse mail,
- Son adresse personnelle et professionnelle,
- Son numéro de téléphone,
- Données de connexion et Cookies : adresses IP, logs de connexion.

En tout état de cause, la Société s'engage à informer des finalités du traitement, du caractère obligatoire ou facultatif des réponses à apporter, des conséquences éventuelles, à son égard, d'un défaut de réponse, des destinataires des données, de l'existence et des modalités d'exercice de ses droits d'accès, de rectification et d'opposition au traitement de ses données.

9.4. Consentement

L'ensemble des données concernant le client sont collectées uniquement et directement du client, lors des différentes interactions avec la Société, qu'après avoir recueillis son accord préalable.

Le client peut toujours indiquer par écrit qu'il ne souhaite plus faire partie de la liste concernant les newsletters et les sollicitations commerciales.

9.5. Destinataire des données

Seules les personnes habilitées et déterminées mentionnées ci-dessous pourront avoir accès aux données des clients :

- Le personnel habilité des différents services de la Société ;
- Les sous-traitants de la Société qui agissent au nom et pour le compte de la Société, et notamment l'hébergeur du site.
- Les tiers susceptibles de déposer des cookies sur les terminaux du client ;
- Les tiers réseaux sociaux.

La Société s'engage à ne pas communiquer, échanger, vendre ou louer à aucunes autres personnes mentionnées ci-dessus.

9.6. Durée de conservation des données

La Société s'engage à ce que les données collectées soient conservées sous une forme permettant l'identification du client pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles ces données sont collectées et traitées.

Cependant, le traitement des données est possible pour la preuve d'un droit ou d'un contrat. Ces données peuvent également être conservées dans l'objectif de respecter une obligation légale ou gardées dans des fichiers conformément aux règlements et lois applicables.

Par exception, les données d'identification du client sont conservées pendant une durée de trois (3) ans à compter du dernier contact avec le client afin de gérer la relation commerciale et assurer le suivi clientèle.

Au-delà les données sont archivées.

Les cookies stockés sur le terminal du client ou tout autre élément utilisé à des fins de statistiques d'audience ne sont pas conservés au-delà d'une période de six (6) mois.

Au-delà de ce délai, les données de fréquentation brutes associées à un identifiant sont soit supprimées soit anonymisées.

Les données de fréquentation brutes associées à un identifiant sont conservées pendant une durée de treize (13) mois.

Au-delà de ce délai, les données de fréquentation brutes sont supprimées ou anonymisées.

9.7. Responsable du traitement et délégué à la protection des données

Le Responsable du traitement des données et le délégué à la protection des données est Madame Chantal Vandelle qui peut être contactée aux adresses indiqués en préambule des présentes.

9.8. Droits du client

Le client dispose des droits suivants :

- Droit d'accès, de rectification, de mise à jour, de complétude des données ;
- Droit de verrouillage ou d'effacement des données à caractère personnel, lorsqu'elles sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite ;
- Droit de retirer à tout moment le consentement ;
- Droit à la limitation du traitement des données ;
- Droit d'opposition au traitement des données ;
- Droit à la portabilité des données fournies, lorsque mes données font l'objet de traitements automatisés fondés sur le consentement ou sur un contrat ;
- Droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés

Ces droits peuvent être exercés, par simple demande par courrier électronique ou par courrier aux adresses de la Société en indiquant ses coordonnées (nom, prénom, adresse et d'une copie d'un titre d'identité signé) et un motif légitime lorsque celui-ci est exigé par la loi, notamment en cas d'opposition au traitement.

10. IMPREVISION

En cas de changement de circonstances imprévisibles lors de la commande, conformément aux dispositions de l'article 1195 du code civil, la Partie qui n'a pas accepté d'assumer un risque d'exécution excessivement onéreuse peut demander une renégociation du contrat à son cocontractant.

11. INEXECUTION DES OBLIGATIONS

11.1. Exécution forcée en nature

En cas de manquement de l'une ou l'autre des Parties à ses obligations, la Partie victime de la défaillance ne pourra en demander l'exécution forcée.

11.2. Résolution pour inexécution

La Partie victime de la défaillance pourra, en cas d'inexécution de l'une quelconque des obligations incombant à l'autre Partie, demander la résolution du contrat selon les modalités définies à l'article « Résolution du contrat ».

11.3. Exception d'inexécution

Il est rappelé qu'en application de l'article 1219 du code civil, chaque Partie pourra refuser d'exécuter son obligation, alors même que celle-ci est exigible, si l'autre Partie n'exécute pas la sienne et si cette inexécution est suffisamment grave, c'est-à-dire, susceptible de remettre en cause la poursuite du contrat ou de bouleverser fondamentalement son équilibre économique.

Cette exception d'inexécution pourra également être opposée s'il est manifeste que l'une des Parties n'exécutera pas à l'échéance les obligations qui lui incombent et que les conséquences de cette inexécution sont suffisamment graves pour la Partie victime de la défaillance.

La Partie victime de la défaillance, qu'elle soit intervenue ou à venir, notifie, par lettre recommandée avec avis de réception, à l'autre Partie (1) le manquement reproché et (2) son intention de faire application de la présente disposition tant que la Partie défaillante n'aura pas remédié au manquement constaté.

La suspension d'exécution prendra effet dès première présentation de la lettre recommandée avec avis de réception.

11.4. Force majeure

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du code civil.

La Partie constatant l'événement devra sans délai informer l'autre Partie de son impossibilité à exécuter son obligation et s'en justifier auprès de celle-ci.

La suspension des obligations ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard.

L'exécution de l'obligation est suspendue pendant toute la durée de la force majeure si elle est temporaire et ne dépasse pas une durée de quatre-vingt-dix (90) jours. Dès la disparition de la cause de la suspension de leurs obligations réciproques, les Parties feront tous leurs efforts pour reprendre le plus rapidement possible l'exécution normale de leurs obligations contractuelles. À cet effet, la Partie empêchée avertira l'autre de la reprise de son obligation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire.

Pendant cette suspension, les frais engendrés par la situation seront à la charge de la Partie empêchée.

Si l'empêchement est définitif ou dépasse une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, le contrat liant la Société au Client pourra être résolu selon les modalités définies à l'article « Résolution pour force majeure ».

12. LITIGES

Tout litige qui ne pourra être solutionné à l'amiable sera soumis aux juridictions compétentes de droit commun.

13. LANGUE DU CONTRAT - DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

14. ACCEPTATION DU CLIENT

Les présentes Conditions Générales sont expressément agréées et acceptées par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et,

notamment, ses propres conditions générales d'achat, qui seront inopposables à la Société, même s'il en a eu connaissance.

FORMULAIRE DE RETRACTION

À l'attention de,

TARANAE

29 chemin de la Marnière

31140 MONTBERON

Je soussigné(e), vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du bien ci-dessous :

Numéro de commande :

Commandé le

Reçu le

Nom/prénom :

Adresse :

Date :

Signature